



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 271 - 16 décembre 2014

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Rassemblement pour la défense du droit à l'IVG - Bagnolet - 17 décembre
 - 2 - Pinar Selek est innocente -, Une seule solution : l'acquittement ! - MMF France
 - 3 - Féminicides et Impunité: Une crise humanitaire en Amérique Centrale, et un problème mondial croissant - Via Campesinas
 - 4 - Sénégal - IVG : « Je ne veux pas de cet enfant, moi je veux aller à l'école »
 - 5 - Le monde n'est pas une marchandise ! Les femmes non plus ! - MMF - Sommet des Peuples - Lima
 - 6 - Annulation de l'intervention de Marie-Josèphe Bonnet, Le Centre LGBT apporte des précisions (voir N°270)
 - 7 - Synthèse de l'assemblée générale féministe à l'UT2J organisée par les étudiantes du Master GEPS, 27/11/2014
 - 8 - Affiche sexiste FO Police : lettre ECVF à Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur
 - 9 - Violences conjugales - Une Marche solidaire - 13 décembre - Villeurbanne - OLF69
 - 10 - 17 janvier 1975 - 17 janvier 2015, la loi sur l'avortement a 40 ans. Manifestation nationale « En avant toutes » - 14h30 Bastille - Appel collectif
 - 11 - 17 janvier 2015 : Fêtons les 40 ans de l'avortement sûr et légal en France - Féministes en Mouvement
 - 12 - « Non à l'excision ! » Happening - Espoirs et combats de femmes - 6 février
 - 13 - Film : « Que justice soit notre » - Jean-Pierre Delépine, Alix Bénézech - Paris - 13 novembre
 - 14 - Livre « Masculin-Féminin-Pluriel » - Sous la direction de Martine Fournier
 - 15 - Livre : « Avant de tuer les femmes, vous devez les violer ! - Ricci Sandrine
-

MOBILISATIONS

- 1 - **Rassemblement pour la défense du droit à l'IVG - Bagnolet - 17 décembre**

Rassemblement pour la défense du droit à l'IVG
Mercredi 17 Décembre 2014
19h - Place Salvador Allende à Bagnolet,
A l'occasion du Conseil municipal

Lors du conseil communautaire du 18 novembre dernier portant sur un vœu pour la sauvegarde de la maternité des Lilas, M. Jimmy Parat, en qualité de vice-président de la communauté d'Agglomération Est-Ensemble, élu de la majorité municipale socialiste de Bagnolet, a qualifié

l'avortement « d'acte barbare » et les femmes ayant recours à l'IVG de « meurtrières ».
Le comité local Femmes Solidaires de Bagnolet est profondément choqué par cette formulation qui renvoie au vocabulaire utilisé par les mouvements anti-avortement afin de personnifier d'un point de vue juridique le fœtus. Même lorsqu'il est pratiqué de façon clandestine, l'avortement ne saurait être qualifié d'acte barbare en soi. Ce sont les conditions dans lesquelles les femmes avortent qui sont parfois indignes.

Cette analyse est d'autant plus grave à la veille du 40^e anniversaire de la Loi Veil de 1975. Cette loi autorise les femmes à choisir leur maternité sans conditions. Nous ne pouvons accepter et condamnons avec vigueur ces paroles que nous considérons rétrogrades, patriarcales et portant atteintes à notre liberté et à notre dignité.

Nous rappelons l'importance des droits fondamentaux des femmes à disposer de leurs corps. Etre contre l'interruption volontaire de grossesse, c'est être contre l'égalité femmes/hommes.

Le Président de la Communauté d'agglomération *Est-Ensemble*, Gérard Cosme, Maire du Pré-Saint-Gervais, a pris ses responsabilités en demandant à M. Jimmy Parat de renoncer à la délégation de Vice-Président qu'il occupait. Ce dernier a finalement démissionné, le 3 décembre 2014. À Bagnolet, Femmes Solidaires exige que M. Le Maire, Tony Di Martino et le Conseil Municipal prennent également leurs responsabilités en retirant toutes les délégations confiées à M. Jimmy Parat.

Ce rassemblement est soutenu par : les comités Femmes Solidaires 93- Collectif Femmes en lutte Bagnolet - Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (CADAC) - Maison des Femmes de Paris - Réseau féministe Ruptures - L'égalité c'est pas sorcier - PG Bagnolet - PCF Bagnolet - EELV Bagnolet - Bagnolet initiatives citoyennes - Ligue des droits de l'homme section Bagnolet-Les Lilas, Marche Mondiale des Femmes Paris IDF...

INTERNATIONAL

2 - Pinar Selek est innocente - Une seule solution : l'acquittement ! - MMF France

Un nouveau procès de Pinar Selek aura lieu à Istanbul le 19 décembre prochain.

Une fois de plus, et après 4 procès dont un acquittement, sans preuves nouvelles et sans tenir compte de celles qui parlent en faveur de son innocence, le procureur demande l'emprisonnement à perpétuité.

Sa tactique est de jouer le harcèlement, comptant sur la lassitude de Pinar et de ses soutiens. Il ne faut pas y compter ! De nouveau, les avocats plaideront l'ensemble du dossier et demanderont l'acquittement. De nouveau, une délégation internationale sera présente pour les soutenir.

16 ans d'acharnement judiciaire souvent grotesque, il faut que ça cesse enfin ! Soutenons Pinar Selek dans sa lutte pour que justice lui soit rendue !

3 - Féminicides et Impunité: Une crise humanitaire en Amérique Centrale, et un problème mondial croissant - Via Campesinas

La République du Salvador présente le plus haut taux de féminicides dans le monde, avec 2250 meurtres de femmes entre 2010 et 2013. Le Guatemala se retrouve en troisième position et le Honduras est le septième à présenter le taux le plus élevé. Au Guatemala, seulement 2 % des cas de femmes assassinées ont été examinés en 2013 alors qu'au Honduras, moins de 2 % des cas ont fait l'objet d'une enquête. Concernant les cas qui, d'une manière ou d'une autre, sont rendus au tribunal au Guatemala, 90 % des prévenus ne sont pas condamnés. Il en est presque de même en République du Salvador. Entre janvier et octobre 2014, plus de 300 corps

de jeunes femmes âgées entre 12 et 18 ans ont été trouvés dans des fosses communes anonymes.

Le féminicide se définit comme l'assassinat violent et délibéré d'une femme. Bien qu'il s'agisse d'un crime, de nombreux gouvernements nationaux ne considèrent pas spécifiquement ces meurtres comme un crime dans leur code pénal. De ce fait, il est difficile de poursuivre le féminicide à travers le système judiciaire de nombreux états. Les histoires de milliers de femmes et de filles assassinées et ensuite jetées comme des déchets dans les ruelles, autour de la ville et dans des bennes à ordures continuent à faire les gros titres de la presse. Les victimes de féminicide montrent souvent des signes de torture, de viol, ou encore de mutilations génitales et au niveau de la poitrine, ainsi que des parties du corps démembrées.

L'épidémie aiguë de féminicide en République du Salvador, au Honduras et au Guatemala est liée aux antécédents historiques de violence et d'abus en Amérique centrale, où les escadrons de la mort et les guerres civiles ont laissé en héritage une certaine violence, intimidation et impunité persistante. Mais cela relève également de l'histoire dominante des normes patriarcales présentes depuis des siècles dans presque toutes les sociétés à l'échelle mondiale. Ces normes supposent que les femmes sont la propriété des hommes, et sont vouées à être traitées et éliminées selon les caprices des hommes. En Amérique latine, ces normes patriarcales sont souvent qualifiées de machisme.

Il est difficile de mettre efficacement en œuvre des propositions ou des lois visant à éliminer la violence, l'exploitation et l'abus des filles, adolescentes et femmes. En République du Salvador, une loi sur le féminicide est entrée en vigueur en 2012. Les années de luttes et de mobilisations menées par des femmes ont ainsi conduit à une loi historique pour lutter contre la violence à l'égard des femmes. Cette loi fut adoptée par l'ancien président Mauricio Funes. Selon la loi de la République du Salvador, le féminicide est passible d'une peine de prison de 20 à 50 ans, et les juges doivent établir la preuve que la mort d'une femme ait pour motif la haine ou le mépris basé sur le genre. Mais beaucoup de juges ne prennent pas au sérieux le féminicide et ne veulent pas faire face à ce crime et appliquer la loi correctement.

Les campagnes de sensibilisation du public qui montrent l'évolution graduelle des violences verbales, émotionnelles et physiques auxquelles sont confrontées les femmes avant même que le féminicide ne se produise sont plus que nécessaires. De plus, il est essentiel d'implanter des actions pour exiger le respect des droits fondamentaux des femmes et la fin de l'impunité.

La Campagne Mondiale lancée par La Via Campesina pour mettre fin à toutes formes de violence envers les femmes vise à accroître la sensibilisation du public aux causes premières et à tous les types d'expressions de violence contre les femmes, et exige la fin de l'impunité.

Nous demandons à toutes nos organisations membres de prendre des mesures et d'écrire des pétitions, d'envoyer des lettres, d'organiser des manifestations pour faire pression sur les ministères de la Justice des gouvernements de nos pays en vue de mettre fin à l'impunité, d'envoyer les meurtriers en prison et de faire justice pour ces milliers de femmes.

Assez de violence contre les femmes! Pas une mort de plus ! Nous luttons contre l'impunité et pour la vie des femmes

4 - Sénégal - IVG : « Je ne veux pas de cet enfant, moi je veux aller à l'école »

La prohibition de l'avortement au Sénégal entraîne de graves violations des droits des femmes. C'est le constat que dresse le rapport rendu public aujourd'hui par nos organisations (1). Ce rapport fait suite à une mission d'enquête menée début novembre à Dakar, Thiès et Ziguinchor. Il documente les violations des droits sexuels et reproductifs reconnus aux femmes par le droit international dont se rendent responsables les autorités sénégalaises.

Alors que les viols, notamment sur les filles mineures sont très répandus et que l'accès à la contraception demeure encore limité, l'interruption volontaire de grossesse est interdite au Sénégal. Cette interdiction ne peut être levée qu'en cas de grave danger pour la vie de la mère. Mais la procédure qui permet le recours à l'IVG dans ce cas déjà très restreint, est inaccessible et n'est donc jamais utilisée. Il est nécessaire d'obtenir l'avis de 3 médecins, les coûts sont exorbitants et les procédures sont très longues.

L'interdiction de l'IVG pousse les femmes à avorter clandestinement. Environ 8 à 13% des décès maternels au Sénégal sont causés par ces interventions à risque. Les avortements clandestins sont punis par le Code pénal et des femmes qui y ont recours se trouvent poursuivies devant la justice, encourant jusqu'à deux ans de prison. L'interdiction de l'avortement pousse également à la perpétration d'infanticides. Ces deux infractions constituent 38% des causes de détention des femmes. Le personnel médical qui pratique l'avortement risque également des peines de prison. « La législation du Sénégal relative à l'avortement est l'une des plus répressives au monde » a commenté Aboubacry Mbodji, Secrétaire général de la RADDHO, organisation membre de la FIDH au Sénégal.

Les corps des petites et jeunes filles enceintes qui n'ont pas pu se procurer une IVG sont dévastés. De 2013 à 2014, le Centre de guidance infantile familiale a dénombré 420 cas d'abus sexuels sur des mineures âgées de 7 à 14 ans. Presque 30 % de ces mineures sont tombées enceintes et 10 à 15 % d'entre elles ont dû subir une césarienne à cause de leur jeune âge. « La grossesse et l'accouchement font peser des risques majeurs sur la vie et la santé des filles qui n'ont pas terminé leur croissance. La césarienne est loin d'éliminer tous les risques. Les grossesses non désirées entraînent des conséquences, en particulier psychologiques, désastreuses pour l'ensemble des femmes et des filles », a affirmé Selma Hajri, médecin, membre de la délégation de la FIDH.

Cette loi viole le Protocole de Maputo ratifié par le Sénégal en 2005 qui impose aux Etats de garantir le droit à l'avortement médicalisé en cas d'agression sexuelle, de viol, d'inceste, de danger pour la santé mentale et physique de la mère ou la vie de la mère ou du fœtus. Les organisations de la société civile portent actuellement un projet de réforme dont l'adoption permettrait au Sénégal de respecter ses obligations régionales. « La société civile fait beaucoup pour les droits des femmes. Elle plaide pour une réforme et assiste les victimes de cette législation répressive », a déclaré Fanta Doumbia, membre de la délégation de la FIDH. Nos organisations exhortent le gouvernement sénégalais à présenter le projet de loi sur l'avortement médicalisé à l'Assemblée nationale dans les plus brefs délais.

Dakar le 29 novembre 2014

Organisations signataires du rapport et du communiqué : *Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) ; Rencontre africaine des droits de l'homme (RADDHO)*

Organisation nationale des droits de l'homme (ONDH) ; Ligue sénégalaise des droits humains (LSDH)

5 - Le monde n'est pas une marchandise ! Les femmes non plus ! - MMF - Sommet des Peuples - Lima

La Marche Mondiale des Femmes sera au « Sommet des Peuples pour la justice sociale et environnementale », au Pérou du 8 au 11 décembre : contre la marchandisation de la vie, en défendant les biens communs ! Nous continuerons de lutter contre le capitalisme vert tout en affirmant les alternatives des femmes !

Le Sommet des Peuples aura lieu de façon simultanée à la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable, appelée Río+20, qui sera tenue 20 ans après l'Eco 92. L'enjeu est la sortie de la crise environnementale, qui est aussi une crise du capital. Au programme de la

conférence officielle se trouve la dénommée économie verte et le nouveau cadre institutionnel pour organiser les actions de l'ONU sur l'environnement. Dans ce processus existe une mainmise des entreprises, c'est à dire : les entreprises multinationales et les institutions financières agissent afin de peser, en tant que secteur privé, sur toutes les propositions de l'économie verte.

Le Sommet des Peuples dénonce les fausses solutions et la marchandisation de la vie, présente des solutions et de nouveaux paramètres construits par les peuples, tout en articulant des agendas de lutte anticapitaliste, qui vont au-delà de l'évènement.

Changer le monde et changer la vie des femmes en un seul mouvement ! : La société capitaliste et patriarcale se structure sur une division sexuelle du travail qui sépare le travail des hommes et celui des femmes et détermine que le travail des hommes a plus de valeur que celui des femmes. Le travail des hommes s'associe à ce qui est productif (ce qui est vendu dans le marché) et celui des femmes à ce qui est reproductif (la production des êtres humains et leurs relations). Les représentations de ce qui est masculin et féminin est duelle et hiérarchique, aussi bien que l'association entre hommes et culture et femmes et nature.

À la Marche Mondiale des Femmes, nous luttons pour dépasser la division sexuelle du travail et, en même temps, pour la reconnaissance du fait que le travail reproductif est à la base de la durabilité de la vie humaine et des relations entre les personnes au sein de la famille et de la société.

Pour le féminisme, le capitalisme n'a pas d'éco ! : Lors de l'Eco-92, partout dans le monde grandissait la conscience sur l'importance de préserver et de protéger la nature. Mais les gouvernements de l'époque, dont la pensée hégémonique était la pensée néolibérale, ont utilisé la durabilité comme un argument capable de légitimer la continuité d'une économie basée sur le libre marché et sur le pouvoir des grandes multinationales, en allant même jusqu'à augmenter leur pouvoir sur des États nationaux.

Aujourd'hui, 20 ans après, face à la crise économique qui a touché d'avantage les pays industrialisés, il existe un contrecoup du capital, qui élargit ses frontières et amplifie la logique du marché capitaliste pour le profit et la concentration de la richesse. Les dimensions alimentaire, énergétique et climatique, sont des expressions de la même crise systémique qui se manifeste dans l'économie.

Mais cette crise est aussi une crise des soins, dimension invisible dans les débats publics à ce propos. Dans les pays qui ont été la cible des politiques d'ajustement structurel et du néolibéralisme pendant les années 1980 et 1990, la surcharge de travail non rémunéré des femmes a garanti la durabilité de la vie, sans que ni l'État ni les hommes n'aient assumé leur responsabilité concernant la reproduction sociale. De plus en plus, dans les pays industrialisés, le vieillissement de la population et le démantèlement des États-providence provoque une grande demande de travail des soins qui est assumé, en bonne partie, par le travail précaire de femmes immigrantes.

Nous, les femmes nous n'allons pas payer cette crise ! Non à la marchandisation de la vie et de la nature ! : Dans ce processus se jouent les inégalités historiques entre les pays du nord et du sud. Les grandes forêts se trouvent au sud de la planète, aussi bien que d'autres biens communs et une grande partie de la biodiversité. Le capital national et multinational essaye de s'approprier de ces richesses à tout prix, et va jusqu'à expulser les peuples originaires de leurs territoires.

Aujourd'hui nous résistons contre l'occupation des terres dans lesquelles nous vivons et produisons ou qui sont visées par des grandes entreprises minières, de grandes entreprises de construction ou de l'agro-industrie afin de répandre les monocultures de soja, d'eucalyptus ou

de canne. Ils nous expulsent avec la violence directe des mercenaires armés ou de la police, souvent avec de la violence sexuelle, ou bien par l'impossibilité de continuer à vivre dans cet endroit en raison du sol, de l'eau polluée, ou en nous niant l'accès à la santé ou à l'éducation. Cette appropriation des territoires a lieu partout dans le monde, tandis que les grandes entreprises essaient de s'approprier notre vie, notre code génétique, nos cultures et nos connaissances.

La biodiversité devient la propriété des grandes entreprises par le biais de la bio piraterie, de la propriété intellectuelle et des brevets. L'eau est une marchandise quand elle est vendue en bouteilles, quand les services de distribution et d'assainissement sont privatisés ou utilisés par certaines industries et cultures de façon intensive. Les grands gains de la spéculation immobilière prévalent sur le droit au logement, ce qui empire lors de méga événements comme les Jeux Olympiques ou le Mondial de Football. Et le corps des femmes devient de plus en plus une marchandise pour l'industrie du divertissement et la prostitution, qui augmentent avec l'expansion de ce modèle de développement.

Les réponses de l'économie verte : des fausses solutions : Río +20 apporte aux peuples encore une fois le débat sur la relation avec la nature, avec un discours qui cherche à trouver des solutions à la crise climatique. Et pour cela, une fois de plus, ils disent avoir une solution magique appelée économie verte. De quoi s'agit-il ?

1 - L'économie verte suit la logique de la marchandisation, avec la vision capitaliste qui établit que pour l'économie seulement ce qui peut être acheté et vendu dans le marché à de la valeur et, de ce fait, aussi un prix. Cela repose sur des mécanismes de marché qui répandent l'idée que les entreprises ont un rôle important dans la gestion de la préservation environnementale. Ainsi, mettre un prix à la nature est une façon de placer la nature dans le circuit de l'entreprise, et, avec l'idée trompeuse de la responsabilité sociale et environnementale, elle gagne plus de légitimité pour continuer de détruire la planète et les relations humaines.

Par le biais d'une proposition appelée TEEB, (l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité) on présente des formules qui cherchent à mettre un prix à l'eau, au paysage, à la biodiversité. Mettre prix à la nature c'est permettre sa vente et privatisation, dans un processus qui ôte le droit des peuples à leurs territoires.

Ce sont des propositions qui autorisent celui qui s'est toujours développé en polluant de continuer de le faire en payant pour un certain genre de préservation, dans n'importe quelle autre partie du monde. Voici la logique du marché de crédits carbone et de la financiarisation de la biodiversité, qui se transforme en actifs environnementaux, négociés dans les bourses de valeurs, comme la Bourse verte de Rio.

1 - L'économie verte traite l'exploitation du travail des femmes comme une ressource inépuisable, car il ne considère pas un travail les activités des femmes concernant le soin des personnes et de la nature. Elle associe cette tâche des soins au rôle des mères, comme s'il était le destin de toutes les femmes. Dans le document officiel de l'ONU, on affirme que les femmes exercent un rôle fondamental dans le développement durable. Mais cela a pour conséquence l'utilisation du travail des femmes dans la mise en place des politiques de l'économie verte. Ceci n'est pas un progrès, mais bien au contraire, la re-fonctionnalisation du rôle des femmes aides-soignantes. Ce sont des fausses solutions pour la planète, et des fausses solutions pour enrayer le machisme, car elles placent les femmes dans une relation d'inégalité, avec une surcharge du travail pour la durabilité de la vie.

2 - L'économie verte ne questionne pas la logique de la croissance illimitée, vers laquelle s'oriente l'actuel modèle de développement. Elle présente des propositions d'efficacité énergétique et le développement de nouvelles technologies qui assureront la survie de la

logique capitaliste de croissance illimitée. Énergie nucléaire, produits génétiquement modifiés, nanotechnologie et géo-ingénierie sont présentés comme étant des solutions technologiques aux dénommées limites de la nature. Mais la limite est établie par le modèle capitaliste. De la sorte, encore une fois, le marché présente des fausses solutions, comme les nouvelles technologies programmées et contrôlées par les entreprises, en augmentant le contrôle sur la connaissance et la vie.

C'est ce qui arrive aux agro carburants et aux propositions d'alternatives à l'énergie fossile, l'une des grandes responsables du réchauffement climatique. Elles sont présentées comme étant des énergies propres, car elles dérivent de la production agricole. Mais il est nécessaire de faire s'interroger à leur égard, car production d'agro carburants concurrence la production d'aliments de l'agriculture paysanne. De plus, ce sont des alternatives qui continuent de s'appuyer sur un modèle de consommation insoutenable. Nous remettons en question, donc, ceux qui contrôlent et à quel modèle est vouée cette énergie alternative produite.

Féministes contre le capitalisme vert ! : Notre vision sur la question écologique considère que la destruction de la nature est une partie de la façon que le capitalisme a de s'organiser pour sa recherche incessante de gains. C'est pourquoi nous pensons que la solution ne doit pas être une bonne gestion des ressources, mais la construction d'un nouveau modèle dans lequel la relation entre humanité et nature ait un sens d'unité et de continuité. Nous faisons partie d'un tout et uniquement en harmonie nous pourrions maintenir les bases de la vie pour l'humanité et la nature.

La lutte pour changer le monde et changer la vie des femmes s'inscrit dans un même mouvement. Il ne suffit pas d'identifier que les impacts de ce système sont pires pour les femmes. Nous partons du principe que le capitalisme utilise les structures patriarcales dans son actuel processus d'accumulation. C'est pourquoi, nous ne croyons pas à une action qui cherche à réduire les impacts négatifs, mais nous menons notre lutte pour transformer les structures qui organisent les relations d'inégalité et de pouvoir, en combinant inégalité de classe, race et genre.

Résister à la marchandisation de la nature et des biens communs : l'économie verte n'est pas la solution : Nous résistons à l'utilisation de la nature comme une ressource au service du profit des entreprises, profit vu comme étant inépuisable ou vu comme des marchandises plus chères au fur et à mesure qu'elles s'épuisent, par leur mauvaise utilisation. L'expérience d'invisibilité et de dévalorisation vécue par les femmes concernant leur travail de soins des personnes, est bien semblable à l'invisibilité et la dévalorisation de la nature. Le temps et l'énergie que les femmes dépensent pour soigner des personnes, préparer à manger, élever et être disponibles à l'écoute ne sont pas visibles et sont élastiques. Les femmes sont les premières à se lever et les dernières à aller au lit dans la plupart des familles. Le temps et l'énergie des processus de régénération de la nature sont cachés et traités comme des obstacles à être surmontés pour que la machine de consommation fonctionne à plein régime. Les femmes subissent toujours des pressions pour pouvoir s'adapter à des logiques et des temps contraires - celui de la vie et celui du profit- en gérant ces tensions existantes. Leur travail est instrumentalisé pour agrémenter ou cacher les injustices promues par des institutions multilatérales, des gouvernements et des entreprises.

Nous disons NON aux fausses solutions proposées par le marché et leurs agents, comme les crédits carbone, les agro carburants, les mécanismes de la REDD et la géo ingénierie ! Nous n'acceptons pas des « solutions » qui ne créent que plus de business et ne changent pas le modèle de production, de consommation et de reproduction sociale.

Nous sommes des femmes et pas des marchandises ! : La violence générale, et en vers les

femmes, en particulier, fait partie de la stratégie de ce modèle. Plus la société est gouvernée par les intérêts du marché, plus les femmes sont transformées en marchandises.

Un exemple pourrait être la situation du Costa Rica, qui est montrée comme un modèle à suivre pour les business verts. Au Costa Rica, diverses forêts sont devenues des domaines de préservation et le déplacement des communautés a poussé les femmes à être prostituées et à entrer dans le tourisme sexuel, qui ajoute de la valeur au tourisme écologique.

Également, nous observons que dans le territoire brésilien une augmentation de la prostitution s'est produite dans les territoires de l'industrie minière, de la construction de centrales hydroélectriques ou pendant les travaux du Mondial de Football. Dans une logique de développement qui réduit le développement à une croissance illimitée, le corps des femmes atténue les impacts de la surexploitation du travail et de la destruction du territoire.

Pour la souveraineté sur nos corps et notre sexualité : Nous répudions le contrôle du corps et de la sexualité des femmes qui empêche notre autonomie et notre autodétermination. Ce contrôle fait partie de l'association capitalisme, patriarcat et racisme, qui s'étend au contrôle des territoires. La prostitution est utilisée pour "compenser" le déséquilibre du travail nomade des hommes transférés par milliers aux grands travaux d'infrastructure et chantiers de mégaprojets. Nous sommes solidaires avec les femmes victimes de cette forme d'exploitation de la société patriarcale, mais il est nécessaire de souligner que la prostitution existe seulement dans un système qui s'articule autour de la subordination des femmes. Il ne produit rien en lien avec la liberté et l'autonomie, mais au contraire, et dans la plupart des cas, la femme est asservie par un réseau marchandisé. Il se base sur un modèle de sexualité ancré dans la virilité masculine et sur la subordination de la femme, associée à la fragilité et à la disponibilité permanente. En même temps, il soutient la division sexuelle du travail et l'opposition à l'autonomisation économique des femmes.

De ce fait, nous affirmons le droit à l'autonomie de nos corps et sexualité et le droit à séparer la sexualité de la maternité. C'est pourquoi nous luttons pour la dépénalisation et légalisation de l'avortement. Nous réaffirmons que la sexualité est construite socialement et nous sommes des sujets actifs pour refuser l'hétéronormativité et soutenir l'exercice libre de la sexualité, sans coercition, stéréotypes et relations de pouvoir.

Luttons pour un autre modèle de production, reproduction et consommation ! : Avec l'économie féministe, nous soutenons le besoin d'établir un nouveau paradigme de durabilité de la vie humaine « comprise comme une relation dynamique et harmonieuse entre humanité et nature et entre êtres humains hommes et femmes » et pour valoriser les biens communs. Des changements réels sont nécessaires dans le mode de production et les modèles de consommation du capitalisme, afin de redéfinir et élargir le concept de travail, la reconnaissance du travail des femmes et l'importance d'un autre équilibre entre production et reproduction pour qu'il ne soit toujours considéré comme une tâche correspondant uniquement aux femmes, mais aussi aux hommes et à l'État.

Les femmes créent, dans leur vie quotidienne, des alternatives concrètes à l'économie dominante, en articulant des transformations de la production, de la reproduction et de la consommation. Il existe un grand nombre d'expériences d'agro écologie et d'économie solidaire développées par des femmes. Avec notre travail et nos connaissances historiques de ce domaine, nous affirmons que la souveraineté alimentaire est stratégique pour cette transformation, car elle soutient un autre modèle d'organisation de la production, de la distribution et de la consommation d'aliments, en lien avec la lutte contre la logique capitaliste de l'agro-industrie.

Les alternatives construites et proposées par les peuples doivent intégrer une dimension

créatrice d'égalité, en envisageant l'égalité entre femmes et hommes, le droit des femmes à une vie libre de violences et au partage du travail domestique et des soins entre hommes et femmes.

Élargissement et renforcement de la sphère publique : à partir de l'État et de la société : Nous luttons pour une profonde démocratisation de l'État impliquant la rupture avec les privilèges de la classe dominante et blanche, comportant aussi une rupture progressive du système patriarcal. Bien au-delà de promouvoir des services et des politiques sociales, il est nécessaire de garantir le sens public de l'État, les actions de redistribution de la richesse, la socialisation du travail ménager et des soins, et des politiques émancipatrices construites sur la base de la souveraineté et la participation populaire.

Ceci demande, aussi, d'avoir un rôle actif dans le domaine international afin de promouvoir l'intégration des peuples et que les politiques des pays reposent sur les principes de solidarité, de réciprocité et de redistribution.

Notre lutte pour la démilitarisation articule ces dimensions-là et remet en question le rôle du pouvoir économique dans des interventions militaires entamées par les États, au service du contrôle de territoires riches en ressources naturelles. Nous luttons aussi contre la concentration des moyens de communication dans les mains de quelques groupes économiques, et nous soulignons l'urgence d'une ample démocratisation de la communication, qui entraînerait la garantie de neutralité et liberté des flux d'information dans l'infrastructure des communications et d'internet, et qui porterait, ainsi, un combat contre la logique capitaliste de la propriété intellectuelle.

En tant que femmes nous demandons d'être reconnues comme des sujets actifs dans les débats et décisions sur l'ensemble des politiques et des processus concernant la construction d'autres modèles. L'extraction minière, les grands travaux d'infrastructure, les formes de développement de notre continent ne peuvent pas être l'objet de l'unique action des hommes au pouvoir, des gouvernements et des entreprises. Notre lutte féministe soutient un autre modèle capable de créer l'égalité et la justice sociale, de promouvoir la solidarité entre les personnes, un modèle durable, qui ne soit pas basé sur le travail gratuit des femmes ni sur l'exclusion des femmes des processus de prise de décision.

C'est pourquoi, nous croyons que les alliances entre femmes et autres mouvements sociaux sont essentielles afin de faire face à la marchandisation des territoires et à la financiarisation de la nature, dans le but de socialiser des alternatives de résistance et de renforcer la protection des biens communs.

Nous refusons la marchandisation de nos corps, de nos vies ! Nous voulons la durabilité de la vie, la centralité de la production du bien-vivre, en finir avec la division sexuelle du travail, éradiquer l'inégalité et dépasser le capitalisme !

COMMUNIQUÉS

6 - Annulation de l'intervention de Marie-Josèphe Bonnet, Le Centre LGBT apporte des précisions (voir N°270)

Le 9 décembre 2014 devait avoir lieu au Centre LGBT Paris-Ile-de-France une conférence organisée par l'association les Oubliés de la Mémoire autour du thème « Résistance - Sexualité - Nationalité à Ravensbrück », avec pour intervenante l'historienne Marie-Josèphe Bonnet. Sollicité courant octobre par les Oubliés de la Mémoire sur l'organisation de cette soirée, le bureau du Centre LGBT a fait savoir qu'il donnait son accord pour la tenue de cette conférence, dès lors que des conditions minimales d'organisation étaient réunies pour assurer

la sérénité des débats.

Le Centre LGBT Paris Ile-de-France a ensuite reçu le 15 novembre dernier l'annonce par l'association organisatrice de l'annulation de cette conférence, du moins pour la date du 9 décembre. Or, dès le 14 novembre 2014 circulait sur les réseaux sociaux la rumeur que cette conférence était annulée, et ce à la demande du Centre LGBT Paris-Ile-de-France. Des bruits fantasmagoriques ont circulé, parlant d'un vote du CA du Centre, de « menaces » proférées sur l'événement, et décrétant que l'annulation serait liée aux positions de l'intervenante sur la GPA.

Le Centre LGBT Paris-Ile-de-France tient à préciser qu'il n'a jamais interdit la tenue de cette conférence ou demandé son annulation, comme il l'a écrit dès le 15 novembre à Mme Bonnet. Il précise qu'aucune menace explicite n'a été faite à sa connaissance sur la personne de Mme Bonnet, par un groupe ou un autre, qu'il soit interne ou externe au Centre. Il clarifie par ailleurs, si besoin était, que son CA n'a pas été sollicité sur ce point. Enfin et surtout, le Centre LGBT Paris Ile-de-France tient à rappeler qu'il n'a pas de position s'agissant de la GPA, qui n'est d'ailleurs pas spécifiquement une question LGBT.

Les craintes exprimées par le bureau du Centre LGBT Paris Ile-de-France étaient des préconisations de bon sens s'agissant de la venue dans une maison des associations LGBT d'une personnalité connue pour sa défense de positions très contestées parmi les personnes LGBT et leurs alliés sur l'égalité des droits et les associations LGBT qui la promeuvent^[1]. Compte tenu de cette situation, il est pertinent de prévoir une organisation du débat de manière rigoureuse pour le cas où des participants/es extérieurs/es au Centre souhaiteraient interrompre l'événement ou le perturber, précisément pour assurer la liberté d'expression de Mme Bonnet.

Le Centre LGBT Paris-Ile-de-France rappelle qu'il est un lieu indépendant qui permet depuis bientôt 22 ans à une grande diversité d'opinions de s'exprimer, et qu'il a toujours veillé à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Il déplore que l'association des Oubliés de la Mémoire ait préféré annuler l'événement, sans même consulter le Centre plutôt que d'organiser, au besoin avec le Centre LGBT, les conditions souhaitables pour garantir la sérénité nécessaire à ces débats. Il espère que cette association saura organiser la conférence à une autre date.

Le Centre LGBT Paris-Ile-de-France déplore enfin qu'une grande publicité ait été faite autour de l'annulation de cet événement sans vérification auprès du Centre de la véracité des faits, et que des extraits de messages privés aient été reproduits de manière décontextualisée dans un sens qui ne peut que favoriser la division des forces de progrès - à un moment où leur union est nécessaire.

TEXTES

7 - Synthèse de l'assemblée générale féministe à l'UT2J organisée par les étudiantes du Master GEPS - 27/11/2014

Plusieurs étudiantes du master GEPS (Genre Égalité Politiques Sociales), du département de sociologie, participant depuis désormais un mois au mouvement de mobilisation sur le Mirail, ont proposé une assemblée générale féministe. Cette initiative découle de discussions qui ont mis en évidence un constat commun, à savoir que ce mouvement manquait de réelles discussions de fond, tant sur les modes de fonctionnement et d'organisation des étudiantes et étudiants mobilisés, que sur nos revendications précises et nos analyses de l'austérité. Qui plus est, a été pointé le fait qu'aucune discussion sur les questions de genre n'avait eu lieu,

alors même que la moitié des étudiants mobilisés... sont des étudiantes.

Dans le cadre de cette première AG féministe, il a été proposé de réfléchir sur deux points :

* Réfléchir et faire une analyse genrée, féministe de nos conditions d'études et de travail : alors que nous luttons contre le désengagement de l'Etat dans les universités, les conséquences ne sont pas les mêmes pour les étudiantes que pour les étudiants ainsi que pour les enseignantes et enseignants (sélection, suppression de filières, suppression de cours...);

* Réfléchir à la place des femmes dans le mouvement : comment construire ce mouvement sans que ne soient reproduits les rapports de domination et certaines formes d'oppression, afin que toutes les étudiantes puissent s'y sentir légitimes et y avoir leur place ?

Sans prétention d'exhaustivité, certaines pistes de réflexion ont été proposées afin d'engager une discussion collective.

Les conséquences genrées des coupes budgétaires

1° Les coupes budgétaires à l'université entraînent une menace de fermeture de certaines filières qui seraient considérées comme non « rentables ». Dans ce contexte, les premières filières menacées sont celles de sciences humaines et sociales. Or, ces filières sont majoritairement composées de femmes contrairement aux filières scientifiques et techniques.

2° Lors du prochain conseil d'administration de l'université, une discussion aura lieu sur le type **de sélection** éventuellement à mettre en place pour la rentrée prochaine puisque l'université ne peut accueillir plus d'étudiant-es avec moins de budget.

- On sait que les femmes candidatent moins que les hommes dans les filières sélectives parce qu'elles s'autocensurent du fait de leur socialisation

- Si les universités deviennent sélectives, les femmes risqueraient d'avoir plus de difficultés à accéder aux études supérieures.

- Si le choix du mode de sélection se porte sur des entretiens ou des oraux, les femmes risqueraient d'être désavantagées car elles sont traditionnellement moins à l'aise à l'oral.

Autre conséquence de la socialisation genrée : les suppressions de postes et donc les amphes surchargés risquent d'avoir pour conséquence un décrochage plus important des femmes qui osent beaucoup moins prendre la parole en public.

3° Il existe également un risque réel de voir les frais d'inscription augmenter à l'université ce qui entrainerait une hausse de la précarité des étudiant-es alors que l'on sait déjà que les bourses du CROUS ne sont pas suffisamment élevées et que les critères d'attribution ne permettent pas de prendre en compte la réalité des situations individuelles. On sait aussi que 70% des étudiant-es du Mirail travaillent en plus de leurs études (contre 50% au niveau national).

Conséquences spécifiques pour les femmes :

- Elles sont particulièrement touchées par le travail précaire car le travail étudiant est genré : elles font notamment du babysitting et peuvent recourir à la prostitution (très peu de données là-dessus, les universités ne se saisissent pas du problème). Ce travail étudiant genré reproduit de plus des normes de genre.

- Discrimination à l'embauche (intersectionnalité) : les femmes ont plus de difficultés à trouver un emploi que les hommes et cette difficulté se renforce dès lors que l'on est une femme « racisée », perçue comme lesbienne, en situation de handicap, etc.

- Quid des étudiant-es qui ont des enfants (sachant qu'une femme réalise encore 80% des tâches domestiques), qui sont cheffes d'une famille monoparentale ? D'une part, l'obligation d'assiduité pour les boursier-ères ne prend pas en compte ces situations spécifiques. D'autre part, aucun aménagement n'est prévu en faveur de la conciliation des temps de vie (étude et

vie familiale), comme par exemple des crèches à l'université.

4° Le problème du financement au rabais de la médecine préventive de l'Université : Les coupes budgétaires soulèvent la question de l'accès aux soins des étudiantes et étudiants, et aux soins spécifiques aux étudiantes (consultations gynécologiques, consultations psy, notamment en cas de violences conjugales, sexistes, etc.).

Un exemple (bordelais) a été présenté : Il y a maintenant deux ans, de graves problèmes de sexisme ont été mis au jour dans un établissement d'enseignement supérieur (mêlant un cas de harcèlement sexuel de la part d'un chercheur vis-à-vis d'étudiantes, et un phénomène de harcèlement et d'intimidation de la part d'étudiants sur les étudiantes, notamment les étudiantes féministes, ou du moins les étudiantes soucieuses d'avoir accès à des cours sur le genre). Dans ce contexte, s'était constitué un collectif féministe pour soutenir les étudiantes et jeunes enseignantes de l'établissement. Ces dernières ont alors souhaité mettre en place une cellule de veille permettant d'accueillir et accompagner les étudiantes, enseignantes, et personnel de l'Université, victimes de violences sexistes. Ce projet de cellule de veille a été porté pendant presque un an, au rythme de plusieurs réunions par mois, réunissant étudiantes, enseignantes, personnels BIATOSS, et membres de la médecine préventive. Le projet, porté par la volonté de la médecine préventive de le mettre en place, et soutenu par un chargé de mission égalité femmes-hommes, n'a pourtant pas pu voir le jour. En effet, à la rentrée universitaire suivante, la médecine préventive n'a pas obtenu les financements nécessaires à sa mise en place (locaux adaptés, personnes formées sur ces problématiques, médecins, psychologues, etc.).

Suite à cela, s'est constitué le C.L.E.F. (Collectif de Lutte des Etudiantes Féministes) qui, en plus de mener diverses actions, a décidé de mettre en place cette cellule de veille, ou permanence féministe, bénévolement. Les étudiantes ont suivi des journées de formation auprès du Planning familial afin d'être en mesure d'accueillir les étudiantes victimes de violences sexistes. Pour combler ce « vide » à l'université, le CLEF a ainsi créé une ligne téléphonique et se propose de se faire le relais en accompagnant les étudiantes vers les instances existantes (Planning familial, médecine préventive, COVA, etc.).

C'est donc à ce type de problématiques que nous nous confrontons également.

5° *Le plafond de verre à l'université, et le harcèlement sexuel dans l'ESR :* Pour les étudiantes qui souhaitent faire carrière à l'université, c'est le parcours de la combattante. Les filières qui sont majoritairement féminines (comme les sciences humaines et sociales) sont exemplaires du problème du plafond de verre, de cette sélection qui s'opère de manière insidieuse. Quand les étudiantes sont majoritaires en licence et master, pourtant, à partir du doctorat et par la suite, les femmes sont moins nombreuses, désavantagées et moins visibles. Les hommes occupent 70 % des postes de « Professeur d'Université », quand les femmes, lorsqu'elles trouvent un poste, sont majoritairement « Maîtresses de Conférence » (statut moins prestigieux, moins bien payé). Les postes de direction sont majoritairement occupés par des hommes. Les références bibliographiques, les auteurs cités, sont majoritairement des hommes, alors que, paraît-il, il existe des enseignantes-chercheuses, qui publient tout autant des ouvrages et des articles...

Le harcèlement sexuel est un problème malheureusement récurrent et fréquent qui, en plus de la violence de telles pratiques, empêche clairement un nombre important de femmes à faire carrière à l'université, poussant bien souvent les étudiantes et jeunes chercheuses à abandonner. Le monde universitaire est un monde masculin (dans ses postes les plus prestigieux et les plus hiérarchiquement élevés) et éminemment corporatif. Les cas de harcèlement sexuel « se règlent » à l'université, ou plutôt ne se règlent pas ; les affaires sont

étouffées ; on lave son linge sale en famille (il ne faut surtout pas que la réputation d'une université, d'un laboratoire de recherche, d'un master, d'un département, ne soit entachée, alors mesdames taisez-vous...). Les étudiantes et jeunes enseignantes, en situation de précarité, se retrouvent systématiquement face à une extrême difficulté (pour ne pas dire impossibilité) à se faire entendre. Très peu de recours sont possibles.

Cf. le CLACHES, Collectif de Lutte Antisexiste Contre le Harcèlement Sexuel dans l'Enseignement Supérieur

Le mouvement étudiant au prisme du genre : Alors que de très nombreuses étudiantes participent à la mobilisation, très peu interviennent dans le cadre des décisions aussi bien en Assemblée Générale où les décisions sont prises qu'en comité de mobilisation où l'on met en place les décisions votées. Face à cela, plusieurs points sont à questionner :

- L'heure et la très longue durée des réunions posent problème : les personnes qui n'ont pas forcément l'habitude des réunions politiques, les étudiantes qui ont des enfants et doivent s'en occuper et les étudiantes qui travaillent le soir ne peuvent pas participer à toutes les réunions ou rester jusqu'au moment des prises de décisions.

- La difficulté des femmes à prendre la parole : face à beaucoup de monde et face aux réactions lorsque l'on intervient, il est difficile pour les femmes de prendre la parole. Pour pallier à ces difficultés, plusieurs solutions sont possibles : mettre en place un deuxième tour de parole pour que les femmes parlent avant les hommes, ce qui éviterait qu'elles se désinscrivent sur la liste en pensant être redondantes, ouvrir la liste d'inscrit-es une fois le premier point fini ce qui éviterait qu'il y ait un trop grand nombre de personnes inscrites et qui donnerait le temps aux femmes qui hésitent de s'inscrire...

Interventions et réactions : Face à la présence de plusieurs étudiants, un certain nombre de mises au point ont été nécessaires : sur la socialisation différenciée des femmes et des hommes, sur les chiffres de la répartition des tâches domestiques, l'impact des violences sexistes sur la conduite des études et sur le fait que la misandrie n'existe pas. Il a été nécessaire de rappeler le devoir des hommes féministes ou pro-féministes à l'autoréflexivité par rapport à leurs attitudes, comportements et discours. Nous n'avons pas besoin de leçons de leur part et nous n'avons pas besoin d'eux pour être légitimes. Plusieurs interventions ont fait ressortir la lassitude quand à la nécessité de faire de la pédagogie avec les hommes tout en reconnaissant leur capacité à réfléchir sur eux-mêmes.

Concernant la mobilisation étudiante, la violence des AG a été soulignée, empêchant l'engagement de certaines femmes dans le mouvement, mouvement qui prétend porter des idéaux d'égalité mais ne les applique pas en pratique. Une piste a ensuite été proposée : la sensibilisation des étudiant-es au sein du mouvement. Plusieurs interventions ont porté sur des exemples de cas de violences sexistes au sein de l'université : harcèlement sexuel d'une thésarde, étudiantes ayant subi plusieurs expériences de violences qui arrêtent leurs études, réflexion sexiste d'un prof ; le sexisme qui existe au sein du corps enseignant et parmi le personnel non enseignant. La question de l'engagement de l'université sur ces problématiques a été soulevée.

Plusieurs interventions ont porté sur l'intersectionnalité : il est nécessaire à faire attention à sa posture et à ses décisions lorsque l'on est une femme « blanche » et valide (l'organisation de l'AG n'a pas été pensée par rapport aux personnes handicapées ou invalides). De plus, tout le monde ne se définit pas de la même façon, l'expression de « femme racisée » pose problème à certaines et doit faire l'objet d'une réflexion entre nous. Et attention à ne pas oublier les femmes lesbiennes, les homos, les bisexuel-les, les personnes transgenres, intersexes et queers.

Par la suite, l'essentiel du débat a porté sur la question d'une organisation en mixité ou en non-mixité : il est difficile de parler de cas de violences devant des hommes, « on ne lutte pas contre l'oppression avec l'aide des oppresseurs », les hommes peuvent être des relais mais n'ont pas la légitimité de parler, débat sur le fait de savoir si les hommes peuvent être féministes ou non, la non-mixité permet de se réapproprier l'espace et de s'organiser, risque de la monopolisation de la parole par les hommes ≠ importance de sensibiliser les hommes, d'en faire des alliés, si les hommes veulent s'engager il serait contre-productif de les exclure, la non-mixité peut faire le jeu des stéréotypes, capacité des hommes à réfléchir sur leur propre posture. Le débat n'a pas été tranché ici mais, malgré tout, la majorité des personnes présentes semblaient favorable à l'organisation de moments/groupes en non-mixité et de temps distincts en mixité et semblaient favorable au fait que les décisions seraient prises en non-mixité.

Propositions et points nécessitant une réflexion : Réflexion sur la mixité et la non-mixité ; Réflexion sur les termes employés ; Réflexion sur la création d'une crèche à l'université Réfléchir aux moyens à allouer à la mission égalité de l'université ; Fixer un cadre pour toutes les AG : présenter nos réflexions (à chaque début d'AG par exemple), sensibilisation au sein du mouvement étudiant, exiger la parité des interventions en AG ? ; Exiger de l'université un engagement sur la question des violences et du harcèlement sexistes dans l'enseignement et la recherche ; Proposition de créer des ateliers/groupes de parole pour discuter de nos conditions d'études, des violences sexistes subies, de la manière de s'organiser pour réagir aux situations/propos sexistes ; Créer une liste d'urgence avec noms et numéros de téléphone de certaines étudiantes pour réagir en cas d'insultes, propos sexistes, situations de violences, etc. ; Créer un info kiosque féministe ; Créer un collectif étudiantes/enseignantes/membres du personnel ; Inviter les hommes à se regrouper pour réfléchir sur leur conditionnement et leur déconditionnement.

8 - Affiche sexiste FO Police : lettre ECVF à Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur
Monsieur le Ministre, L'association ECVF, Elu-e-s contre les violences faites aux femmes qui regroupe depuis plus de 10 ans des élu-e-s de tous partis politiques démocratiques et de tous niveaux de collectivités territoriales. Nous sommes mobilisé-e-s tout autant en faveur de la prévention de ces violences qu'au niveau de leur prise en charge par les collectivités territoriales, par exemple dans la construction de programmes politiques et la formation des élu-es et des agents des collectivités.

Comme de très nombreuses associations et citoyen-nes qui nous ont alerté-es, nous avons été profondément choqué-es par l'affiche diffusée sur twitter par le syndicat FO-Police en vue des élections professionnelles du 4 décembre 2014. On y voit une femme nue, prise dans des chaînes, avec le slogan « le 4 décembre libérez-vous de vos chaînes. Voter FO SIC MI ». Nos recherches ne nous ont pas permis de savoir précisément l'origine de cette publicité.

En tant qu'association de défense des droits des femmes, et des femmes les plus démunies, nous ne pouvons tolérer la diffusion de telles images stéréotypées et dégradantes pour l'ensemble des femmes. D'autant plus si celles-ci émanent de professionnels de la police représentant l'État français, et qui ont à charge d'accueillir des femmes victimes. Face à l'indignation des internautes, le tweet a été supprimé rapidement, mais nous vous demandons de bien vouloir ouvrir une enquête pour faire le clair sur cette affaire. Veuillez croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

DÉBATS, CONFÉRENCES, ÉVÈNEMENTS MILITANTS...

9 - Violences conjugales - Une Marche solidaire - 13 décembre - Villeurbanne - OLF69

Ce 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, les médias soulignaient tristement qu'en France, tous les deux jours et demi, une femme meurt sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint ; dans le monde, la violence est la première cause de mortalité des femmes de 16 à 44 ans. Pourtant, c'est bien dans un assourdissant silence général, voire une triste banalisation de l'ordre d'un insignifiant « fait divers », que, le 18 novembre, afin d'échapper à la violence insoutenable de son conjoint, une femme villeurbannaise se donnait la mort par défenestration à son domicile.

A l'appel d'enseignantes de l'école Jean Moulin de Villeurbanne, Osez Le Féminisme 69, ainsi que de nombreuses autres associations et élu-es, nous serons toutes et tous rassemblé-es pour une marche solidaire, en hommage à cette femme dont la mort n'est ni un cas isolé, ni un fait divers mais bien un crime patriarcal : un féminicide. Les violences -psychologiques, économiques, physiques, sexuelles- perpétrées à l'encontre des femmes maintiennent un rapport de domination qui va jusqu'à la mort de centaines d'entre elles en France, mais aussi de milliers de femmes partout dans le monde. Au quotidien, dans l'espace clos de cette sphère dite « privée », si souvent présentée à tort comme protectrice, le machisme tue.

La lutte contre les violences conjugales, pour la protection et le soin des victimes est un choix politique qui nous concerne toutes et tous. Il est urgent d'exiger l'application concrète des mesures gouvernementales prises dans le cadre du 4^e plan interministériel triennal de lutte contre les violences faites aux femmes. Ensemble, élevons nos voix et rendons hommage à cette femme et à toutes celles qui se battent pour sortir de l'emprise de ces violences. Luttons contre l'omerta qui pèse encore trop lourdement sur les victimes et, insidieusement, sur toute notre société.

Le 13 décembre à 14h30 rue Brinon à Villeurbanne.

10 - 17 janvier 1975 - 17 janvier 2015, la loi sur l'avortement a 40 ans. Manifestation nationale « En avant toutes » - 14h30 Bastille - Appel collectif

Depuis 1920 : les femmes ont l'interdiction de disposer de leur corps. Leur vie sexuelle se réduit au droit à la reproduction. 1971 : publication du Manifeste des 343 femmes qui déclarent avoir avorté. 1972 : procès de Bobigny. 1973 : publication du Manifeste des 331 médecins déclarant avoir pratiqué l'avortement et création du MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception). Celui-ci se livre à une pratique illégale de l'avortement par la méthode par aspiration.

Le 17 janvier 1975 : promulgation de la loi sur l'avortement (précédée d'une loi autorisant la contraception). Elle est adoptée pour 5 ans à l'essai. 6 octobre 1979 : Nous sommes 50 000 dans la rue pour confirmer définitivement la loi. 1982 : obtention du remboursement de l'IVG après de nouvelles mobilisations. Durant les années 90 : actions de commandos contre les CIVG. 27 janvier 1993 : obtention par la CADAC du délit d'entrave à l'IVG. Loi du 4 juillet 2001 : l'ANCIC, la CADAC et le MFPF obtiennent la loi qui reconnaît comme droit unique, le droit à la contraception et à l'avortement. Enfin l'IVG sort du Code pénal !

Le combat des femmes pour le droit à disposer de leur corps est un combat permanent. Le droit à l'avortement est toujours fragile. En Espagne, il a bien failli ne plus exister. Sans les manifestations massives de rue et la solidarité internationale, les femmes de ce pays ne pourraient plus accéder à ce droit. En France, de nos jours, la loi Bachelot sur l'hôpital dite loi « Hôpital Patients Santé Territoire » entraîne, entre autres, la fermeture de nombreuses

maternités où sont pratiquées les IVG. Ces fermetures compliquent l'accès à l'avortement et tendent à le réduire gravement.

Prenant appui sur la crise financière de 2008, les gouvernements successifs nous imposent des politiques d'austérité. Tout en faisant des cadeaux au patronat, ils détruisent les services publics : réduction de personnel et de moyens, privatisations, fermeture de structures notamment dans la santé. Les conséquences de ces choix politiques touchent de plein fouet les femmes. En effet, ce seront-elles qui s'occuperont à la maison des malades, des personnes âgées etc... et abandonneront leur travail ! Ces réductions de dépenses mettent en péril l'existence des associations qui luttent pour les droits des femmes.

Les mouvements réactionnaires sont à l'offensive, réactivent et développent leurs réseaux. Ils véhiculent et déversent des idées nauséabondes, anti démocratiques, rétrogrades, sexistes, LGBTIphobes. Ils rêvent d'une vision de la famille passéiste et de renforcer encore les inégalités femmes/hommes. Le gouvernement n'a cessé de reculer devant eux : sur les ABCD de l'égalité, sur les stéréotypes de genre. Il a aussi reculé sur la PMA pour toutes les femmes qui était pourtant une promesse du candidat Hollande. A contrario, il reste inflexible sur nos revendications.

C'est pourquoi le mouvement féministe appelle à reprendre la rue pour : l'abrogation de la loi Hôpital Patients Santé Territoire ; le maintien et le développement des services publics ; un centre d'IVG dédié par hôpital avec le choix de la méthode ; des moyens pérennes pour les associations ; la PMA pour toutes les femmes ; le rétablissement, développement et extension des ABCD de l'égalité

En 1975 on s'est battu, on a obtenu des nouveaux droits ! En 2015, il est grand temps de reprendre la rue !

Premiers signataires : CNDP, ANCIC, Association de Solidarité avec les Femmes Algériennes, Atalante Vidéos Féministes, CADAC, Collectif 20è/Tenon, Collectif Droits des Femmes 80, Coordination Lesbienne en France, les éFFRONTé-e-s, Ensemble !, Femmes en lutte Bagnolet, Femmes migrantes debout, FSU, Inter LGBT, Ligue des droits de l'Homme, Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie, Mouvement du Christianisme social, NPA, Parti de Gauche, PCF, Planning Familial, Rajfire, Si les femmes comptaient, Snuep-FSU, Union Syndicale Solidaires.

11 - 17 janvier 2015 : Fêtons les 40 ans de l'avortement sûr et légal en France - Féministes en Mouvement

Le 17 janvier 1975, était votée la loi Veil qui, en dépénalisant l'avortement autorisait enfin les femmes françaises à avorter dans des conditions sûres et légales. En 40 ans, ce droit s'est trouvé peu à peu renforcé en France (remboursement par la sécurité sociale, allongement du délai, etc.), garantissant ainsi le droit des femmes à disposer de leur corps. Pourtant, l'accès à ce droit en France est régulièrement entravé (fermeture de centres IVG ou manifestations anti-choix) et la généralisation de ce droit dans le monde est loin d'être acquise. Des tentatives de reculs récents en Espagne et la montée des réactionnaires en France et en Europe montrent l'importance de se mobiliser sur le sujet et de pousser l'Union Européenne à garantir ce droit pour toutes. Les Féministes en Mouvement vous invitent à une journée de débats le 17 janvier 2015 de 9h à 21h à Paris

Inscrivez-vous :

<https://www.helloasso.com/associations/osez-le-feminisme/evenements/17janvier2015>

12 - « Non à l'excision ! » Happening - Espoirs et combats de femmes - 6 février

Le 6 février est la journée internationale contre les mutilations sexuelles féminines (MSF). Pour mobiliser le public contre ces pratiques qui perdurent, se déplacent avec les mouvements

migratoires ou revêtent de nouvelles formes, l'association « Espoirs et combats de femmes » présidée par Diaryatou Bah, organise un happening à Paris : « Non à l'excision ! ».

Le 6 février 2015, sur la place de l'Hôtel de Ville à Paris, de 18h à 20h se tiendra un rassemblement de 2 heures. Les associations partenaires et tous les participants sont invités à brandir des pancartes reprenant le logo du happening et affichant une série de slogans contre l'excision et les MSF.

Ce happening sera lancé sur les réseaux sociaux un mois avant la date du 6 février. Des personnalités seront invitées à venir s'exprimer lors du rassemblement de 6 février et les media seront conviées.

Appel du 6 février 2015 : Les associations appelleront les gouvernements des pays où se pratiquent les MSF à faire appliquer les lois qui existent pour éradiquer ces pratiques.

Elles appelleront également les autorités françaises à la vigilance vis-à-vis des familles qui vivent en France et qui veulent envoyer leurs filles dans leur pays d'origine pour les faire exciser. Enfin, il sera fait un appel pour développer les interventions en milieu scolaire en France et dans les pays où se pratiquent encore les MSF

Réseaux sociaux : À partir du 6 janvier 2015, chacun est invité à se prendre en photo avec le panneau du happening et à poster la photo sur les réseaux sociaux.

« Espoirs et Combats de Femmes » invite toutes les associations et individus à se joindre à ce rassemblement fédérateur pour lutter contre les MSF. « Militants, bénévoles, ou juste personnes révoltées par l'atteinte aux droits humains qu'est l'excision, soyez nombreux à nous rejoindre dans cette action ! » - Diaryatou Bah, présidente d'ECF

Associations partenaires : La Fédération GAMS et Excision Parlons-en, Osez le féminisme, La Marche Mondiale des Femmes France, Voix de femmes, Voix de rebelles, La Clef, La CAMS Commission pour l'abolition des mutilations sexuelles (Linda Weil Curiel), Emmanuelle Piet, Associations de migrants de Montreuil SOS Africaines en danger, SOS femmes, Femmes solidaires, SOS Racisme, Le Planning familial

A propos d' « Espoirs et combats de femmes » : L'association loi 1901 « Espoirs et combats de femmes » a été créée en août 2006 par Diaryatou Bah dans le but de lutter contre les mutilations génitales féminines et le mariage forcé ainsi que contre toute violence faite aux femmes. L'objet de l'association est d'œuvrer par divers moyens à la sensibilisation contre les violences, à la lutte contre leurs pratiques et à l'aide aux femmes les ayant subies.

L'association s'adresse en particulier aux femmes migrantes, très vulnérables à ces formes de violence et très démunies face à elles. L'association ECF a également une vocation internationale: aider les femmes subissant ces violences dans leur pays d'origine ou dans n'importe quel pays, et travailler avec les autres associations dans le monde agissant sur ces sujets.

LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...

13 - Film : « Que justice soit notre » - Jean-Pierre Delépine, Alix Bénézech - Paris - 13 novembre

Un film engagé contre les violences faites aux femmes. Avec le soutien du CIDFF, INAVEM, ADAVI, Le conseil national des femmes françaises (CNFF), CMMF13 (marche mondiale des femmes) ...

Samedi 13 décembre, 20h45, Cinéma le Chaplin Saint Lamber, 6 rue Pécelet Paris 75015.

14 - Livre « Masculin-Féminin-Pluriel » - Sous la direction de Martine Fournier

Qu'est-ce qu'un homme ? Qu'est-ce qu'une femme ? Existe-t-il un « troisième » sexe ? D'où provient notre identité sexuelle ? Des gènes, des hormones, de l'éducation et de la culture ? Ces questions divisent l'opinion et engendrent de virulentes polémiques, notamment autour des études sur le « genre » qui se sont multipliées depuis quelques décennies. Quelles sont les théories en présence lorsqu'il s'agit d'expliquer les différences hommes-femmes, les orientations sexuelles, le phénomène des transgenres ? Quel bilan peut-on tirer des avancées scientifiques les plus récentes ? Psychologues, neuroscientifiques, sociologues, anthropologues, philosophes et historiens sont réunis dans ce livre pour répondre à ces questions.

Le livre retrace également les combats pour l'égalité des sexes et la spectaculaire transformation des rôles et des statuts qui, en ce début de XXI^e siècle, s'opère sous notre regard. Un bilan des connaissances qui nourrissent les débats sur l'énigmatique question de la fabrication des identités sexuées.

Martine Fournier a été rédactrice en chef du magazine Sciences Humaines. Elle est aujourd'hui conseillère auprès de la rédaction. Elle a dirigé de nombreux ouvrages dont, récemment *Éduquer et former* (2011) et *La parenté en question(s)* (2013) aux éditions Sciences humaines.

Éditions Sciences Humaines - Hors collection - 264 pages - 19 euros ; Pour commander : <http://editions.scienceshumaines.com/index.php?controller=commande&action=panier>

15 - Livre : « Avant de tuer les femmes, vous devez les violer ! - Ricci Sandrine

En 1994, le Rwanda devient tristement célèbre à cause d'un génocide d'une intensité inouïe qui fauche près d'un million de vies en cent jours, sur une population estimée à 7 ou 8 millions. Le groupe minoritaire identifié comme Tutsi est la principale cible des massacres et des tortures. Cette tragédie s'associe à des violences dont l'amplitude et la cruauté laissent les survivants et les survivantes aux prises avec de gravissimes séquelles physiques et morales. Dans la masse des productions intellectuelles sur ces événements, peu s'intéressent à l'expérience spécifique des femmes, peu adoptent une analyse des rapports sociaux de sexe pour les comprendre. Les plus jeunes rescapées avaient 8 et 11 ans en 1994. Certaines sont ainsi restées plusieurs mois les esclaves sexuelles de soldats, de miliciens, de politiciens ou de simples quidams. Toutes ont perdu des proches, enfant, époux, père, mère, frère, sœur...

Le viol représente l'un des actes de violence qui reçoit le plus d'attention de la part des médias et de l'opinion publique, en même temps qu'il souffre de la désinformation chronique opérée par des discours souvent empreints de clichés et de sensationnalisme.

La perspective féministe de l'auteure l'amène à prendre la mesure des soubassements culturels, sociaux et politiques sur lesquels repose la systématisation du viol en temps de guerre. Pour comprendre comment ces hommes et ces femmes du Rwanda, minuscule territoire culturellement et linguistiquement homogène, ont pu en arriver à commettre des actes si monstrueux, ne faut-il pas, en effet, cette figure de l'Autre, tutsi, colonisateur, femme, imputables d'un problème politique ? Au Rwanda, l'endoctrinement des foules a encouragé la stigmatisation des Tutsi. Les médias de la haine ont propagé la représentation des femmes tutsies comme des êtres dotés d'un charme maléfique et d'une sexualité dévorante au service de leur « race ». L'ennemi « femme » apparaît toujours différent de l'ennemi-tout-court. *Collection « Nouvelles questions féministes » - Editions Syllepse*

Coordination Française Marche Mondiale des Femmes, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris ;
Tel : 0144621204 ou 06 80 63 95 25, mail : marchfem@rezisti.org ; site : <http://www.mmf-France>